

Réalisation d'un parquet

Par Jean Marie

Présentation du travail



Voilà, c'est tout simple ! Suite à la tempête de fin du siècle passé, j'ai fait débiter des grumes en plots et je me suis aperçu, après coup, que la qualité de certaines de mes planches n'était pas à la hauteur de mes (légitimes) attentes.

Donc, pour moi, adepte occasionnel de la traite des planches, comment valoriser ce bois en minimisant la part de déchets, inévitable si utilisation en menuiserie traditionnelle ?

Sachant que d'autre part, ma légitime, menaçait de déserter le nid familial si celui-ci n'était pas, illico, consolidé dans ses dernier recoins. Il restait deux (petites) pièces, brutes de maçonnerie, dans lesquelles tout restait à faire, le projet initial devait y voir des chambres.

Il est vrai que le château étant en chantier depuis maintenant ... 18 ans, les oisillons ont depuis quitté le nid, et l'urgence était passée.

Bref, je me suis mis à l'ouvrage et au moment du choix du revêtement des sols, une idée lumineuse m'a traversé l'esprit et s'est vite imposée comme LA solution : du parquet ! Je vais fabriquer et poser du parquet dans ces chambres !

Que n'ai-je pas entendu comme critiques : « Vouiiiii...C'est un prétexte pour ne pas terminer....Pas fini dans 5 ans... » et autres encouragements.

J'ai vite abandonné l'idée de fabriquer du parquet « traditionnel » avec rainure et languette, trop contraignant, (une seule orientation possible) pour la pose, sans parler du bois perdu, je veux dire : la largeur cumulée des languettes.

Donc, solution retenue pour me simplifier la tâche et pour réduire les chutes à la fabrication comme à la pose : confection de lames de largeurs variables de 7 à 13 cm mais en nombre de cm entier et rainure centrée sur les 4 faces.

Ce qui permet un positionnement des lames sans aucune contrainte, à condition de calepiner sévère chaque bande de largeur identique à la pose.

Restait la confection des fausses languettes : vite abandonnée également. Du contreplaqué de 8 mm, premier prix, une bonne vingtaine d'euros la plaque de 120 X 250 chez le grossiste local, débité en bande de largeur adaptée fera l'affaire.

Réalisation d'un parquet

Par Jean Marie

Le débit



Une planche de chêne prête à être débitée

Une scie circulaire équipée d'une lame à déliminer est suffisante pour ce travail.



Réalisation d'un parquet

Par Jean Marie



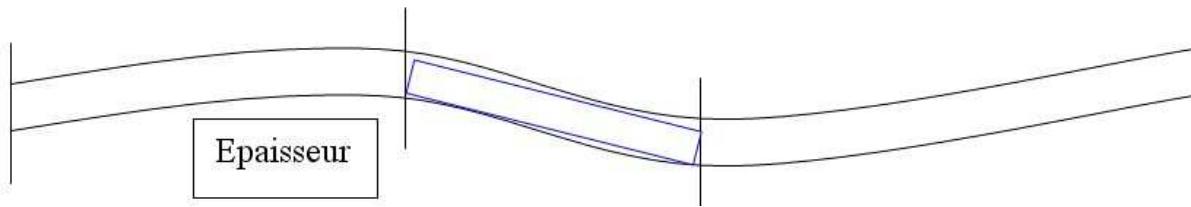
Pour me faciliter la tâche au tracage, je me suis confectionné, dans des chutes de médium, des bandes de largeur supérieure à celle des lames finies, de 5 mm, compte tenu de la marge nécessaire pour le débit et le corroyage :

- 75 mm pour les lames de 70
- 85 mm pour les lames de 80
- 95 mm pour les lames de 90.....

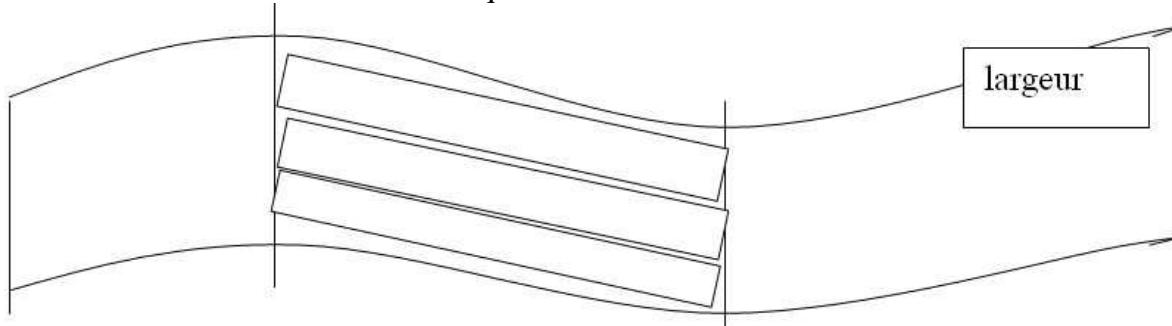
Il me suffisait de positionner ces bandes sur ma section de planches pour visualiser rapidement la position et tracer les contours de débit si je pensais que c'était la bonne solution.

Généralités pour le débit :

Sectionnement en longueurs les plus grandes possible, en tenant compte de planéité des planches brutes de 30 mm d'épaisseur, sachant que mes lames finies seraient à 24 mm.



Largeur des lames la plus élevée possible mais en choisissant les différentes largeurs tirées de la même section de manière à n'éliminer que l'aubier.



Le corroyage

Il s'agit d'une opération classique où le coup d'œil de l'opérateur est déterminant : de quel côté démarrer le dégauchissage ? idem pour le chant de référence...déttection des défauts afin de raboter cette face en priorité, dans la limite de la marge d'usinage, évidemment.

Pour ne pas perdre de temps (et d'argent, lorsque la combinée feule, EDF facture...).



Il est utile d'installer une table support (une vieille porte posée sur 2 tréteaux fait très bien l'affaire) côté entrée et une autre côté sortie. Sur ces supports, je dispose les lames de manière à les engager sur (ou dans) la machine SANS avoir à les retourner ; autrement dit, j'effectue l'examen visuel et les choix conséquents avant d'appuyer sur « MARCHE »

Réalisation d'un parquet

Par Jean Marie

Pour le **calibrage** en largeur, je passe les lames de même largeur par lot décroissant : 130 mm, 120 mm, 110...



La mise à longueur

Il ne reste maintenant qu'à effectuer le débit dans la longueur. Pour cette opération je suis attentif au réglage du guide et du chariot de sciage, la coupe doit être parfaitement perpendiculaire et franche : j'utilise une lame chargée en dents pour éviter les éclats.

Le passage à la toupie



Opération suivante : confection de **la rainure**. J'utilise un outil, à plaquettes carbures, extensibles de 5 à 10 mm en intercalant des bagues minces de réglage. Dimensions : Hauteur 8 mm et Profondeur 10mm. Je m'assure avant de lancer la série du parfait centrage de cette rainure, encadrée par les 2 joues de 8mm chacune.

Bien entendu, j'effectue d'abord l'opération sur les extrémités avec le chariot de tenonnage, guide réglé perpendiculaire à l'axe de déplacement, de manière à terminer les rainures sur les côtés des lames ce qui élimine les éventuelles bavures.

Le séchage

Je n'ai pas encore dit mot du **taux d'humidité**, crucial pour du parquet posé dans une habitation chauffée au bois, il ne pouvait en « hêtre » autrement (je n'ai pas pu y résister). Du parquet qui gonfle ou qui se rétracte, pas terrible pour le coup d'œil, à moins d'avoir le pied marin pour surfer sur les sylvestres vagues ou butter sur les arêtes saillantes de lames disjointes.

Réalisation d'un parquet

Par Jean Marie

Mon stock de bois, sec à l'air, étant situé à l'extérieur, le taux d'humidité (mesuré) frôlait les 20%. Donc les futures lames brutes de débit se sont vues infliger un séjour forcé d'au moins 3 semaines dans les mezzanines situées au dessus de ma salle à manger où la température moyenne tourne autour des 24/25°.

Ma vie de couple a bien failli s'arrêter là ! Que de promesses et de compromissions ne m'a-t-il fallu, pour obtenir l'accord tacite de ma douce moitié, quand à cette décoration certes originale mais peu esthétique et pour tout dire, encombrante !

Résultat à l'issue de ce stage: 12%, taux acceptable pour valider l'opération. Mais, sachant que mon atelier, bien que situé dans une zone tempérée, n'est pas chauffé, je m'organise de sorte que les lames n'y séjournent que le temps strictement nécessaire à l'usinage, afin de contrer une inévitable reprise d'humidité.



Ensuite, direction la pièce où sera posé ce parquet nouvellement réalisé. J'y entrepose donc mes lames en position verticale et rangée par catégorie de largeur, du côté opposé au mur de départ, pour la pose.

Mais, ce faisant, j'examine attentivement chaque élément de manière à identifier LA belle face, celle qui sera visible et j'effectue mon choix en plaçant d'éventuels défauts sur la face inférieure ou si absence, en fonction de l'esthétique du bois, je valide les choix d'un coup de craie grasse sur la future face inférieure.

La pose

Là, problème : j'avais prévu un sol en traditionnel carrelage, c'est à dire d'une épaisseur maximum de 2 cm. J'ai donc scellé les boîtes pour l'appareillage électrique en fonction de cette côte.

Or, parquet + lambourde + plinthe (fabrication maison, bien entendu) = 17 cm !!!!! pas envie de casser la chape ni de modifier l'installation électrique, donc le parquet sera posé directement sur le sol, sans espacement.

Une question au fond de la salle !!! :

Et que fais-tu, misérable, de l'inévitable **remontée d'humidité** par le béton ?

Que nenni ! il s'agit d'une chape flottante, sur 6 cm de polystyrène haute densité, j'ai pensé au confort de la voûte plantaire de toute la famille et amis amenés à séjourner dans ces pièces (et accessoirement à mon portefeuille), en soignant l'isolation thermique. Et, cerise sur le gâteau, bande de désolidarisation périphérique... et toc !

Je me renseigne sur les techniques et le coût d'une pose collée traditionnelle, pas possible pour une telle épaisseur (24 mm) et pots de colle très chers ! Une fois de plus, j'innove en peaufinant une nouvelle méthode : colle en cartouche (résistance 100 kg/cm², c'est marqué sur l'emballage) et vis fixées à 45° de temps en temps. Y a plus qu'à ...fignoler et valider la procédure de pose.

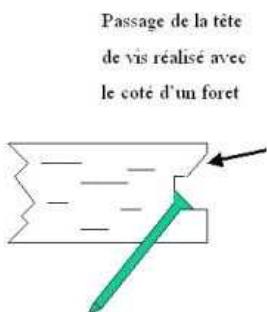
Réalisation d'un parquet

Par Jean Marie

Je me lance donc. Pour le premier rang, je pose une règle parallèle au mur de départ à une distance de la largeur (13 cm) des premières lames augmentée de 8 mm puisque je place des morceaux de fausses languettes pour garder un écartement constant vis à vis du mur.. Je rabote éventuellement le chant arrière des lames pour garder l'espace prévu en cas de rétrécissement dû à des bosses dans le mur.

Il est donc prévu que je laisse un espace de 8 mm en périphérie, en guise de joint de dilatation

Le vissage



Maintenant il reste la délicate opération de **vissage**, obligatoire pour le premier rang. Une vis tous les 40 cm environ. Perçage à 45° dans l'angle de la rainure. J'utilise 3 perceuses : une pour le passage de la vis ; une pour entailler la joue supérieure au droit de la vis (avec le corps du foret) afin de faciliter le passage de la tête ; la dernière pour percer la chape à 45°, bien sûr. Pour ce faire j'attaque à la verticale et j'incline progressivement la machine pour éviter un dérapage certain.

Pour le pointage, après avoir positionné ma rangée en place sur le sol, je marque l'emplacement sur le béton, en frappant sur les têtes de vis avec un marteau et je repère sur le sol avec

un coup de feutre car la marque de la pointe de la vis est plutôt discrète.

Bien entendu, avant de commencer la pose, j'ai vérifié la **planéité du sol** et j'ai dû après ce contrôle, passer un peu de râgréage pour combler les creux les plus importants. Plus le sol est plan, plus la pose est facilitée. Toutefois, il restait quelques bosses et à ces endroits, j'ai raboté légèrement l'envers des lames pour compenser.

Les fausses languettes

Comme je l'ai dit précédemment elles sont réalisées dans du contreplaqué de 8 mm d'épaisseur et découpées en bandes dans le sens de la largeur de la plaque, de 18 mm de large, les 2 rainures des lames face à face mesurant 20 mm. Un rapide coup de papier de verre casse les arêtes vives.

Pour la pose il suffit de découper des longueurs correspondantes aux intervalles entre les vis. Je me suis préparé à l'avance un stock de différentes largeurs (moins 2 cm) pour relier l'extrémité des lames.

Réalisation d'un parquet

Par Jean Marie

Je m'arrange pour croiser : les extrémité des morceaux de fausse languette ne doivent pas se situer à proximité d'un raccord de lames qui elles même sont croisées rang après rang de sorte que les raccords soient décalés comme dans un mur de briques.

Il suffit maintenant de continuer en appliquant ces principes de pose.

Le collage



Réalisé au pistolet, avec des cartouches de colle haute résistance appliquée sous forme de plots à intervalles de 30 à 40 cm, y compris pour les rangs de lames vissés ; une série de vis sur toute la longueur d'un rang, tous les 30 à 35 cm dans le sens de la largeur de la pose. Je passe régulièrement l'aspirateur pour éliminer la poussière qui risquerait d'affaiblir la tenue de la colle.

Avant de le fixer définitivement, je positionne mon nouveau rang « à blanc », en tenant compte des raccords (croisés) des lames et du dépassement de la dernière lame, l'idéal est de finir le rang avec un excédent d'une dizaine de cm au maximum pour limiter les chutes.

S'il en est autrement, deux possibilités : redémarrer ou terminer le futur rang de même largeur avec le morceau restant ou encore repasser le dit morceau à la toupie pour créer une nouvelle rainure en bout.

Je tiens compte également du veinage du bois et d'éventuels défauts qui seront éliminés ou placés dans le futur placard par exemple.

Et en arrivant vers la fin de la pièce, je place des vis sur un rang le plus proche du mur compte tenu de la distance nécessaire au perçage du sol pour la mise en place des chevilles.

Je synchronise la largeur des lames des derniers rangs de manière à terminer avec un excédent léger qui sera retaillé en fonction de l'espacement par rapport au mur en respectant le jeu de 8 mm.

Le passage de porte

Restait pour terminer la pièce, le passage de la porte où je m'interdis les raccords de lames et qui sont toutes vissées. Je prévois sur la dernière l'emplacement de la future **barre de seuil**, (cornière en aluminium) en réalisant un chanfrein sur l'angle de la lame.



Petite complication : je dois démonter et raccourcir les chambranles de manière à ce qu'ils reposent sur le parquet, rendant de ce fait le raccord invisible.

Réalisation d'un parquet

Par Jean Marie

Et bien voilà, la pose est finie, il ne reste plus que la finition.



La barre de seuil, collée dans le chanfrein précédemment réalisé sur l'arête de la dernière lame, vient protéger celle-ci et cacher les dernières têtes de vis.

La finition



D'abord **le ponçage** : il est possible et même conseillé de réaliser cette opération avec du matériel professionnel. N'en possédant pas, hélas, je dois passer par la location. Mais qui dit location dit aussi loyer. Donc pour économiser ce montant, je décide d'effectuer l'opération avec la ponceuse à bande (560 X 100), déjà largement amortie, de mon atelier. Une petite matinée à genoux ou accroupi, une bande de grain 80 et l'autre de 120 et ça va le faire.

Première passe pour égaliser, en travers du sens de pose si nécessaire avec le grain 80, une seconde dans le sens des lames avec le 120 pour lisser.

Je porte un masque anti-poussières et j'aère la pièce en permanence pendant l'opération.
Enfin, après un soigneux passage d'aspirateur, le tour est joué.

Réalisation d'un parquet

Par Jean Marie



Maintenant, pour la finition, je choisis l'huile à parquet (générique Leroy Merlin), trois couches sans essuyage mais bien tirées.

En négligeant les détails tels que tapisserie, plinthes, rideaux ...et autre appareillage électrique, voilà le travail !

Juste un dernier petit problème, alors que je gambergeais déjà sur le choix et l'emplacement du lit et de la table de nuit, j'ai dû, profession oblige, m'absenter quelques jours.

Funeste planning....

À mon retour, je trouvais le local occupé et aménagé irrémédiablement en bureau de... Madame.

J'ai tout tenté et même requis la force publique. Dans ce cas précis la période d'hiver, où les expulsions sont impossibles, dure jusqu'...ad vitam æternam.

Indélogable !

Moralité : Qui va à la chasse...